

## **SEANCE DU 09 DECEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf décembre à dix heures trente, le Conseil Municipal de Reviers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel GUÉRIN, Maire.

**Présents** : Daniel GUERIN, Yves LERBOUR, Pascale GANGNET, Anne-Laure HUARD, Kévin CHAMPAGNEUR, Danine LASTELLE, Karine MESSIER.

**Absents** : Virginie HAMELIN, Armelle COLTEE

**Absents excusés** : Xavier ORDAS, David MERCIER, Arnaud DOLLEY, Alain LEBAS, Elisabeth LE BRETON.

**Pouvoirs** : Elisabeth LE BRETON donne son pouvoir à Daniel GUERIN  
Xavier ORDAS donne son pouvoir à Anne-Laure HUARD

Secrétaire de séance : Anne-Laure HUARD

### **APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU**

Le précédent compte-rendu est approuvé l'unanimité.

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE L'ASVP**

Proposition de renouvellement du contrat de l'ASVP pour une année supplémentaire – contrat de 17h / semaine à ce jour -> Renouvellement acté à l'unanimité par le Conseil Municipal. L'embauche de l'ASVP a été un vrai apport pour la commune et pour la sécurité des habitants.

### **RENOUVELLEMENT DES FOYERS DE LA GRANDE RUE**

Quatre foyers sont à renouveler (01-002/003-017-021), financés à hauteur de 4 635.23€ TTC par le SDEC, pour un devis de renouvellement chiffré à 6 952.85€ TTC. Le reste à charge pour la commune est donc de 2 317.62€. Le renouvellement acté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Mise en place prévue sur le 1er semestre 2024.

Pour la rue des Moulins, un changement des ampoules en place est souhaité par un remplacement par des LED -> Mr Yves LERBOUR se charge de la demande de devis.

### **INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX DE LA RUE DES MOULINS SUITE A LA REUNION DE LA COMMISSION TRAVAUX/VOIRIE**

Proposition de Mr Guerin :

- Réalisation d'un tapis enrobé de la rue de moulins sur le début 2024
- Puis mise en place de la phase de test selon la modification d'aménagement étudiée par les conseillers municipaux, suite à des essais menés sur le terrain pour optimiser la proposition initiale faite par le cabinet Mosaïc
- Phase de test de 3 mois proposée pour essai réel et retour d'expérience des habitants
- Validation (si retour positif) et retour d'expérience au cabinet Mosaïc pour phase de réalisation du projet de la rue des Moulins

## **PRIME POUR LES AGENTS COMMUNAUX**

Lecture à haute voix du courrier du Préfet, reçu le 10/03/2023 « Contrôle de la légalité – demande de retrait de la délibération du 09/12/2022 ».

Ce courrier oblige à la remise en conformité d'une prime de fin d'année pour les agents de la commune, qui était octroyée et votée à l'unanimité par le Conseil Municipal (décision indépendante de la volonté de la Mairie et du Conseil). Face à ce rappel de Mr le Préfet, la commune ne peut malheureusement plus remercier les agents de la commune pour leur investissement quotidien, et doit donc désormais délibérer pour la prime de pouvoir d'achat des agents de la fonction publique. Cette prime est proratisée sur la base des revenus annuels bruts de l'agent, de leur ancienneté et temps de travail.

Ainsi,

Mme GUILLOTTE Catherine aura une prime pouvoir d'achat de 274.32€ TTC.

Mme LECLERC Isabelle aura une prime pouvoir d'achat de 388.56€ TTC.

Mr MANCEL Thierry aura une prime pouvoir d'achat de 194.28€ TTC.

Mr MARIE Eric aura une prime pouvoir d'achat de 700€ TTC.

Et Mr RICHARD Benjamin une prime pouvoir d'achat de 800€ TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces montants, même si ce dernier regrette de ne plus pouvoir récompenser ses agents à hauteur des années précédentes.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Une borne de recharge des véhicules électriques va être financée par le SDEC en 2024 – emplacement à définir. Au moins 2 bornes sont souhaitées sur la commune.
- Mr Kevin CHAMPAGNEUR évoque des implications aléatoires de certains conseillers municipaux, pouvant bloquer des décisions de Conseil – une démission des conseillers non impliqués, est plébiscitée par le Conseil.
- Souhait de fixer en fin de séance, la date du prochain Conseil Municipal. Ainsi, la première réunion de conseil 2024 aura lieu le 19/01/2024 à 18H00.
- Monsieur le Maire émet le souhait de changer d'avocat pour représenter la commune – aucune objection n'est émise.
- Avancée des événements en lien avec le 80ème anniversaire du débarquement : Mr Kevin CHAMPAGNEUR est en cours.
- Monsieur le Maire liste tous les travaux d'investissement réalisés en 2023 sur la commune, investissements effectués à hauteur de 192 122€.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12H00.